

Note d'information fédérale

novembre 2004 - n° 153

1 Décisions du comité directeur

• Réglementation des régates nationales 2005

Les règles concernant les régates nationales organisées en France en 2005 ont été approuvées. Vous trouverez ci-joint le document récapitulatif de réglementation et d'information sur ces régates.

• Règles de sélection des équipes de France

Les règles de sélection des rameurs et de qualification des équipages pour les équipes de France pour les Championnats du Monde junior et senior, les Jeux Méditerranéens, la Régate Mondiale des moins de 23 ans et la Coupe de la Jeunesse 2005 ont été approuvées. Elles peuvent être consultées sur le site internet de la FFSA : Les équipes de France > Règles de sélection.

• Circuit "Randon'Aviron EDF 2005"

26 manifestations ont été retenues pour figurer dans le circuit des randonnées "Randon'Aviron EDF 2005." Il a été décidé que d'autres candidatures dont le dossier répondant au cahier des charges parviendrait à la FFSA avant fin décembre pourraient être retenues par le comité directeur du 29 janvier 2005. Mais, dans ce cas, elles ne pourront pas figurer dans le document récapitulatif réalisé par la FFSA, "La France en ramant," qui sera édité en début d'année.

La liste des manifestations actuellement retenues peut être consultée sur le site de la FFSA : Pratiquer l'aviron > La randonnée > Randon'Aviron EDF.

• Label Ecole Française d'Aviron 2005

Une première liste de clubs ayant satisfait aux critères pour l'obtention du label Ecole Française d'Aviron 2005 a été approuvée. Cette liste peut être consultée sur le site internet de la FFSA : Espace club > Écoles Françaises d'Aviron.

Une liste complémentaire de clubs sera présentée au Comité directeur du 29 janvier 2005.

• Challenge des jeunes rameurs

Une première liste de 15 ligues ayant satisfait aux critères pour la labellisation d'un "challenge des jeunes rameurs" a été approuvée :

- 1 Alsace
- 2 Aquitaine
- 3 Auvergne
- 4 Bourgogne
- 5 Bretagne
- 6 Champagne Ardenne
- 7 Côte d'Azur
- 8 Nord Pas de Calais
- 9 Franche Comté
- 10 Languedoc Roussillon
- 11 Lorraine
- 12 Haute Normandie
- 13 Poitou Charentes
- 14 Provence
- 15 Midi Pyrénées

Chaque organisateur recevra des médailles et des affiches. Les ligues qui organisent pour la première fois recevront également un challenge.

Une liste complémentaire sera présentée au Comité directeur de janvier 2005.

• Médailles d'honneur de la FFSA

La médaille d'honneur de la FFSA a été décernée, pour 2004, aux personnes suivantes :

- M. Charles Antoine (Régates Rémoises)
- M. Bernard Carles (SN Perreux)
- M. Denis Gosserez (SN Châtellerauld)
- M. Jacques Pollet (Toulouse Pierre Paul Riquet)
- M. Robert Untz (AC Orléans Olivet)

• Nouvelles affiliations

- Aviron Mézois (Languedoc-Roussillon)
- Base nautique des Mascareignes (Ile de la Réunion)
- Club d'aviron de Vouglans (Franche Comté)
- Club nautique du Bourquais (Aquitaine)
- Club nautique Saint Gildas (Pays de la Loire)
- Société d'Aviron Regio Ruderclub (Alsace)
- Aviron Viviers Montélimar Pierrelatte (Rhône-Alpes)

• Radiation

- Union nautique Viviers Montélimar Pierrelatte, section aviron (Rhône-Alpes)

• Adoption du calendrier prévisionnel 2006

CALENDRIER PREVISIONNEL 2006

| | |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| 5 mars | Têtes de rivière interrégionales |
| 2 avril | Epreuves qualificatives pour les Championnats de France junior et senior bateaux courts |
| 14 au 16 avril | Championnats de France junior et senior bateaux courts |
| 6 et 7 mai | Coupe de France MAIF |
| 20 et 21 mai | Championnats de France UNSS et FFSU |
| 11 juin | Championnats interrégionaux minime et cadet |
| 23-25 juin | Critérium national et Championnat de France minime |
| 30 juin au 2 juillet | Championnat de France cadet et junior bateaux longs |
| 16 et 17 septembre | Championnat de France senior bateaux longs |
| 13 et 14 octobre | Championnat de France d'aviron de mer |

2 Organisation du secteur sportif de la DTN

L'organisation du secteur sportif de la Direction Technique Nationale a été modifiée comme suit :

- une direction des équipes de France de pointe (A, B, PL hommes et femmes) sous la responsabilité de Jacques Taborski.
- une direction des équipes de France couple (A, B, PL hommes et femmes) sous la responsabilité de Jean-Raymond Peltier.
- un secteur junior (A, B hommes et femmes) sous la responsabilité de Bruno Boucher.

Cette organisation reste placée sous l'autorité de Pascal Berrest, Directeur Technique National Adjoint.

3 Livre Aviron 2004

Le livre annuel réalisé par la FFSA sera bientôt disponible. Vous trouverez ci-joint une feuille d'annonce à afficher dans votre club. Comme les années précédentes, nous comptons sur vous pour faire connaître son existence auprès des rameuses et rameurs.

Ce livre est aussi un efficace outil de promotion. En l'offrant à vos interlocuteurs (maires, collectivités locales, partenaires,...), vous diffusez une image valorisante de l'aviron.

Nous vous rappelons que les commandes groupées de clubs, comités départementaux ou ligues bénéficient d'un tarif préférentiel de 27 €. Les structures ont jusqu'au 9 décembre 2004 pour nous communiquer le nombre de livres qu'elles souhaitent recevoir dans le cadre de commandes groupées.

Le tarif pour les commandes individuelles auprès de la FFSA est de 32 €.

4 VNF – recensement d'incidents

Les clubs naviguant sur le territoire des Voies Navigables de France doivent rapidement informer la FFSA par écrit d'incidents qui seraient survenus lors de régates ou de manifestations dûment déclarées et qui auraient été causés par la batellerie.

FÉDÉRATION FRANCAISE DES SOCIÉTÉS D'AVIRON

17 boulevard de la Marne, 94736 Nogent sur Marne Cedex

www.avironfrance.asso.fr - e-mail : ffsa@avironfrance.asso.fr - Tél. : 01 45 14 26 40 – Fax : 01 48 75 78 75